

## Les résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire

Du 08 Avril 2015.

### PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture du rapport général des Commissaires aux comptes pour l'exercice, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2014 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif aux opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales , approuve sans réserve toutes les conventions qui y sont énumérées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

### TROISIEME RESOLUTION:

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

### QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'exercice 2014 fait ressortir un bénéfice net de 5 417 405,996 D.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve et décide l'affectation comme suit

<b>Bénéfice Net</b>	<b>5 417 405,996</b>
Report exercice 2013	262 716,271
<b>Total</b>	<b>5 680 122,267</b>
<b>Reinvestissement exonéré</b>	<b>2 500 000,000</b>
<b>Dividendes</b>	<b>2 527 000,000</b>
Réserves Extraordinaires	390 405,996
<b>Report à nouveau exercice 2013</b>	<b>262 716,271</b>

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des dividendes à distribuer aux actionnaires à 0.950 D par action.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 17 Avril 2015. auprès des intermédiaires en bourse dépositaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **CINQUIEME RESOLUTION:**

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2014, le montant net des jetons de présence à 5000 D par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **SIXIEME RESOLUTION:**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'Audit au titre de l'exercice 2014 à un montant net de 5000 D par membre .

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

#### **SEPTIEME RESOLUTION :**

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres.

## BILAN APRES AFFECTATION

Actifs du Bilan	31/12/2014			DT
	brut	amortissement provisions	net	31/12/2013
				net
AC 1 Actifs incorporels	448 530	313 144	135 386	112 022
AC 2 Actifs corporels d'exploitation	2 533 859	1 914 411	619 448	588 082
AC 3 Placements	115 457 430	5 620 396	109 837 034	102 478 118
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	44 870 796		44 870 796	39 689 797
AC 6 Créances	26 310 268	4 036 548	22 273 720	19 386 166
AC 7 Autres éléments d'actif	4 327 395		4 327 395	3 164 018
	<b>193 948 278</b>	<b>11 884 499</b>	<b>182 063 779</b>	<b>165 418 203</b>

Capitaux propres et passifs du bilan	DT	
	31/12/2014	31/12/2013
<b>Capitaux propres</b>		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000	13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	14 036 621	13 649 631
CP3 rachat d'action propres		
CP4 autres capitaux propres	9 126 006	6 626 006
CP5 résultat reportés	262 716	262 716
Total capitaux propres après affectation	<b>36 725 343</b>	<b>33 838 353</b>
<b>Passif</b>		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	1 109 276	1 264 348
PA3 Provisions techniques brutes	110 551 897	102 168 221
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	17 140 858	15 686 076
PA6 Autres Dettes	12 305 974	8 293 823
PA7 Autres passifs	4 230 431	4 167 382
	<b>182 063 779</b>	<b>165 418 203</b>

**ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION :**

	Capital social	Réserves légales	Reserves Extraordinaire	Primes d'emission	Réserves pour réinvestissements	fond social	Résultat reporter	résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2014 (avant affectation)	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	6 626 006	996 715	262 716	5 417 406	39 252 343
Affectation AGO du 08/04/2015									
Affectation report a nouveau 2013							-262 716	262 716	
Dividendes à payer								-2 527 000	-2 527 000
Réserves pour réinvestissements exonérés					2 500 000			-2 500 000	
Réserves extraordinaires			390 406					-390 406	
Report à nouveau							262 716	-262 716	
Solde au 31/12/2014 (après affectation)	13 300 000	1 330 000	5 109 906	6 600 000	9 126 006	996 715	262 716		36 725 343